

Rwanda : la France accueillera le premier acquitté du TPR

Christophe Boltanski

Libération, 21 septembre 2001

Premier acquitté des neuf présumés « *génocidaires* » jugés par le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR), Ignace Bagilishema va pouvoir sortir de prison et séjourner en France. Après deux demandes du TPR, le Quai d'Orsay a finalement accepté d'accueillir sur le sol français l'ancien maire hutu de Manbanza (ouest du Rwanda). Cet homme de 46 ans dispose d'une adresse et deux anciens coopérants français – témoins à son procès – se sont portés caution de son engagement à se représenter à Arusha pour son procès en appel. Le 7 juin, le TPR avait déclaré Bagilishema non coupable de génocide, crimes contre l'humanité et violations graves des conventions de Genève. Sollicité une première fois pour accueillir Bagilishema, Paris avait opposé un refus laconique. Officiellement, la France voulait être sûre de pouvoir assurer sa sécurité et le contrôle judiciaire auquel il est soumis.